

TERME DES REFERENCES



FNSCE

FORUM NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE SUR L'ÉNERGIE

2^E ÉDITION

QUID DE L'ACCÈS
À L'ÉNERGIE DES

POPULATIONS EN RDC ?



Du 20^{au} 23

Aout / 2024



CORAP

Coalition des Organisations de la Société Civile
pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique

WWW.CORAPRDC.ORG



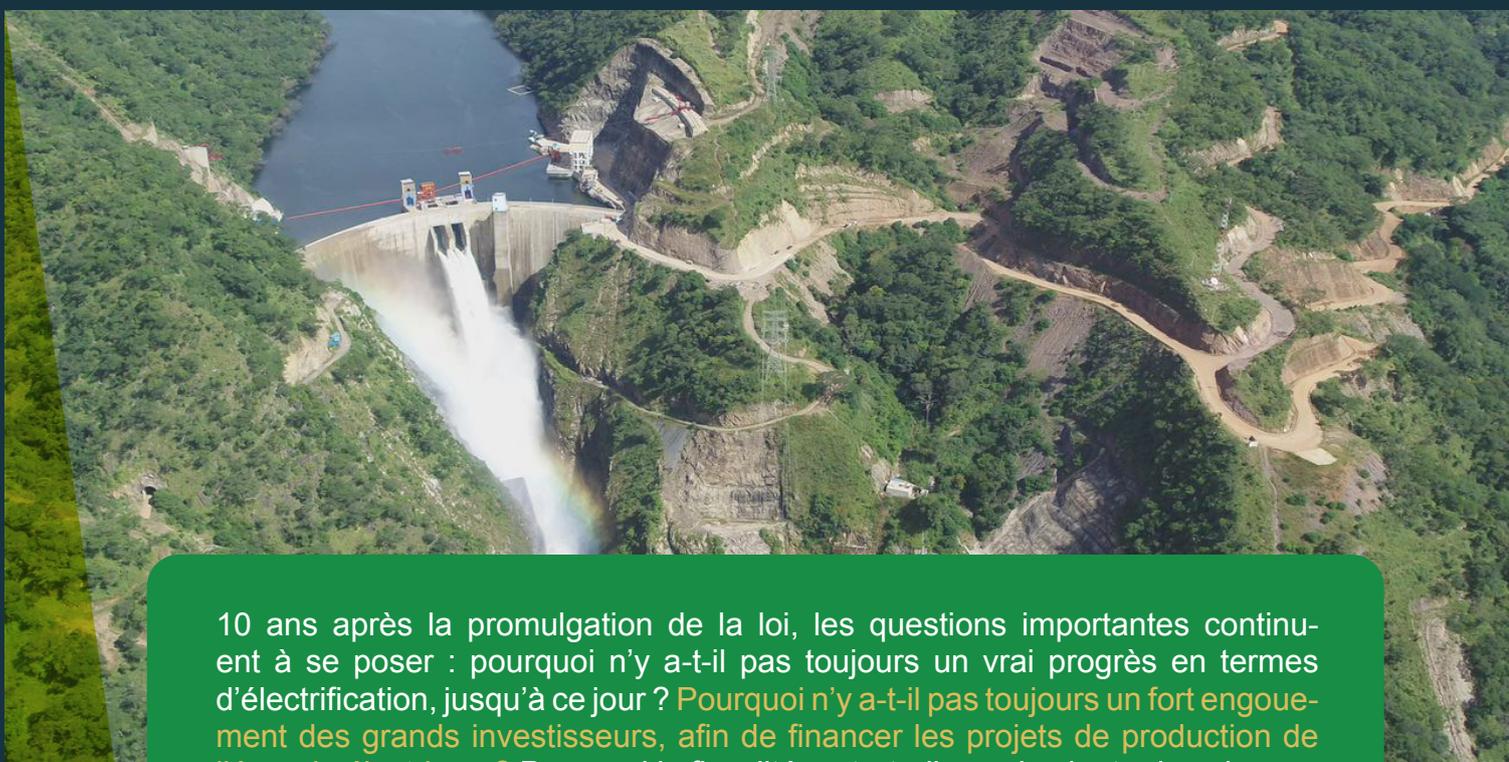
Introduction

Devenons nous continuer à ne parler que de l'énorme potentiel énergétique que possède de la République Démocratique du Congo, alors que les populations continuent à vivre sans accès à l'énergie ? Quelques chiffres sont toujours avancés démontrant que le taux d'accès à l'électricité ne dépasse 10% en milieu urbain, et moins de 1% en milieu périurbain et rural. C'est donc une question qui demeure importante, parce que le pays est resté pendant plusieurs années dans les théories de l'électrification, sans passer réellement à l'action, pour des résultats palpables.

Le manque de politique nationale énergétique, comportant une vision pour le développement du secteur de l'électricité, suivi d'une planification énergétique nationale. Le fait que plusieurs mesures d'applications ont été mis en place avec plusieurs années de retard à partir de la promulgation de la loi en 2014. Cela constitue de facteurs majeurs qui sont à la base du faible développement dudit secteur. La conséquence directe du contexte précédemment étalé est la faible production de l'énergie électrique. Il s'observe aujourd'hui un grand fossé sur l'accès pour tous à l'énergie et le déficit qui n'est fait que croître, aussi bien pour les ménages que pour les industries. Pour illustrer le besoin en énergie, on évalue à plus ou moins 2000 mégawatts pour la zone minière du Grand Katanga, plus de 1000 mégawatts sur la zone Ouest de la RDC (Kinshasa, Kongo Central et Grand Bandundu), pour ne citer que cela.

2014 était considérée comme une année lumière pour la RDC, à cause l'adoption par le Parlement et promulgation par le Président de la République d'une nouvelle loi, dénommée loi N°14/011 du 17 juin 2014, relative au secteur de l'électricité a été promulguée. Elle avait pour objectif principal de :

- Répondre à l'obligation prescrite à l'État par l'article 48 de la Constitution, tel que rappelé ci-dessus;
- Résoudre les problèmes mis en évidence lors du diagnostic posé par le secteur autour du faible taux d'accès à l'énergie électrique et de l'absence d'un cadre juridique adapté et attractif;
- Rendre performant le secteur;
- Attirer, à travers des mesures de sécurisation, les investisseurs vers le secteur et favoriser une émergence énergétique nationale par le recours à la formule du partenariat public -privé;
- Faire de la République Démocratique du Congo une puissance énergétique.



10 ans après la promulgation de la loi, les questions importantes continuent à se poser : pourquoi n'y a-t-il pas toujours un vrai progrès en termes d'électrification, jusqu'à ce jour ? Pourquoi n'y a-t-il pas toujours un fort engouement des grands investisseurs, afin de financer les projets de production de l'énergie électrique ? Pourquoi la fiscalité reste-t-elle asphyxiante dans le secteur ? Pourquoi la décentralisation énergétique ne s'applique pas de façon effective dans plusieurs provinces du pays ?

Ces questions constituent, pour nous, une grande motivation pour l'organisation de la deuxième édition du Forum National de la Société Civile sur l'Énergie en RDC, FNSCE-RDC, avec pour but de créer un cadre de discussions constructives sur le développement du secteur de l'énergie, débouchant à des propositions des solutions durables pour l'accès pour tous à l'énergie en RDC.





Objectif

- Réfléchir sur les défis de la transition énergétique en RDC ;
- Évaluer les 10 ans de la mise en œuvre de la loi 14/011 DU 17 Juin 2014 relative au secteur de l'électricité en RDC ;
- Faciliter les échanges entre les autorités en charge du secteur de l'énergie (au niveau national, des provinces et des ETDs) et les populations congolaises, et plus particulièrement les communautés locales ;
- Formuler des propositions sur les points de la loi à réviser et renforcer le plaidoyer pour l'accès pour tous à l'énergie en RDC ;
- Valoriser les cas pratiques dans la production de l'énergie pour réduire le GAP énergétique du pays.



Résultats

- Les forces et les faiblesses de 10 ans de la mise en œuvre de la loi sont identifiées à la suite de l'évaluation ;
- Les échanges sont renforcés entre les populations et communautés locales, et les autorités sur le développement énergétique ;
- Les propositions sur les points à améliorer dans la loi sont formulées ;
- Le plaidoyer sur l'accès pour tous à l'énergie est renforcé ;
- Les cas pratiques dans la production de l'énergie sont valorisés.





Méthodologie

- Réunion préparatoires ;
- Constitution des groupes de travail (Pédagogique, Relation extérieurs et mobilisation, communication, logistique, financière)
- Impression des outils de communication (Banderoles, T-shirts, Flyers, Badges, autocollants, Képis, etc.) ;
- Création des espaces pour les expositions des actions des différentes parties prenantes (stands) ;
- Organisation des panels, des présentations et débats ;
- Visite d'un projet de production de l'énergie renouvelable aux alentours de la ville de Kinshasa (Identifier des micro-barrages dans la ville de Kinshasa. Station d'atterrage de CPA = point de distribution du barrage de Zongo. Voir s'il existe un parc solaire ou autre initiative dans le mixe énergétique.) ou le barrage d'Inga au Kongo Central ;
- Mise en ligne d'un formulaire d'inscription ;
- Lancement d'une campagne dans les médias sociaux ;
- Streaming.





Thèmes

Plusieurs thèmes seront abordés dans les discussions lors de la deuxième édition du Forum National de la Société Civile sur l'Énergie en RDC. Parmi lesquelles nous citons :

- 10 ans de la mise en œuvre du cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur de l'électricité ;
- Électrification en milieu périurbain et rural, avancés et défis
- Politique de l'énergie de la RDC et Planification énergétique
- Climat des affaires dans le secteur de l'électricité
- Transition énergétique en RDC
- Projets d'électrification, défis des opérateurs



Calendrier indicatif de travail

Jours	Thèmes
Jour 1	Évaluation de l'accès des populations congolaises à l'énergie et l'impact de la loi 10 ans après
Jour 2	Planification et coordination dans le secteur de l'énergie
Jour 3	Quid de la Transition énergétique en RDC ?
Jour 4	Visite de terrain d'un projet énergétique à Kinshasa et/ou au Kongo central Inga

FNSCE 2024 | 2e Edition

ENREGISTREZ-VOUS



**SPONSORISEZ
LE FORUM**



CORAP RDC

1150 av. Tabora commune de Barumbu
www.coraprdc.org